

Éléments de corrigé

1. Qualifiez juridiquement les acteurs et les faits (2 points)

Capacités : qualifier juridiquement une situation ; utiliser un vocabulaire juridique adapté

Un contrat de formation lie un professionnel, LinguaPro, et un consommateur, Annabelle, le premier s'engageant à effectuer un service, formation en anglais, et le second à en payer le prix, 6 000 €.

Le consommateur, Annabelle, qui a trouvé un emploi à temps complet, souhaite résilier le contrat le liant au professionnel, la société LinguaPro

2. Formulez le problème juridique qui se pose à Annabelle. (2 points)

Capacités : formuler le problème de droit qui est posé ; utiliser un vocabulaire juridique adapté.

Propositions de problème juridique :

Le fait de trouver un emploi constitue-t-il un motif légitime et sérieux de résiliation d'un contrat de formation ?

La société LinguaPro peut-elle imposer à Annabelle le paiement du solde de la formation et/ou une indemnité de rupture suite à la résiliation de son contrat de cours à distance ?

3. Présentez l'argumentation juridique que peut développer la société LinguaPro pour justifier sa demande de règlement. (3 points)

Capacités : Argumenter : Identifier la ou les règles juridiques applicables en l'espèce ; indiquer la ou les solutions juridiques possibles ; utiliser un vocabulaire juridique adapté.

- En s'inscrivant sur internet, Annabelle a coché la case d'acceptation des conditions générales de vente contenant l'article 10 concernant le règlement (sinon elle n'aurait pas pu s'inscrire).
- En acceptant les conditions générales de vente, Annabelle a bien été informée du service proposé et des conditions de vente. La société a respecté son obligation d'information (art L 111-1 du Code de la consommation).
- Annabelle qui a acheté à distance, a eu le droit de se rétracter dans un délai de 14 jours, temps où elle pouvait réfléchir sur son engagement et se rétracter sans contrainte. Ce délai est écoulé.

- La société se protège des ruptures de contrat intempestives qui peuvent placer l'entreprise en difficulté financière et qui entraînent une désorganisation dans la constitution des groupes.
- Le fait d'avoir obtenu un emploi n'est pas un motif sérieux et légitime car la formation est réalisée à distance, elle n'impose pas d'autres contraintes que les heures de cours. La société peut donc demander l'intégralité de la somme restant à payer soit 4 000 €.
- Si toutefois le Tribunal retient le motif légitime et sérieux, Annabelle devra payer 1 000 € conformément à l'article 11 dont la validité est confirmée par la décision de la Cour de cassation en annexe.

Note aux correcteurs : la liste d'arguments n'est pas exhaustive. L'intégralité de ces arguments ne peut être attendue.

4. Présentez l'argumentation juridique que peut développer Annabelle pour contester cette demande. (3 points)

Capacités : Argumenter : Identifier la ou les règles juridiques applicables en l'espèce ; indiquer la ou les solutions juridiques possibles ; utiliser un vocabulaire juridique adapté.

Annabelle n'agit pas à titre professionnel, elle est donc consommateur. Les dispositions protectrices des consommateurs s'appliquent, en particulier les dispositions relatives aux clauses abusives.

- Le contrat conclu est un contrat de formation proposé par un établissement d'enseignement. Ces contrats ont fait l'objet d'une recommandation de la Commission des clauses abusives. Notamment sont abusives les clauses qui empêchent la résiliation du contrat à la demande du consommateur qui justifie d'un motif sérieux et légitime.
- L'article 10 des conditions générales de vente constitue une exigence disproportionnée créant un déséquilibre significatif dans la relation juridique entre la société et Annabelle : il s'agit d'une clause abusive selon l'article 132- 1 du code de la consommation. **En effet, elle impose au consommateur de régler quelle que soit la date de rupture après le délai légal de rétractation la totalité de la formation.** Cette clause empêche ainsi le consommateur de résilier le contrat et cela revient pour Annabelle à régler 4 000 euros ; ce qui représente pour elle plusieurs mois de salaire alors que la société LinguaPro organise un certain nombre de formations. Cette clause doit être considérée comme abusive et réputée non écrite.
- Annabelle peut même demander le remboursement de son acompte. Elle a payé un tiers du prix alors qu'elle n'a pas bénéficié de la formation.

À défaut, elle peut argumenter sur le paiement de la seule indemnité de rupture.

La demande de remboursement est justifiée par un motif sérieux et légitime car la charge de travail relative à son nouvel emploi est incompatible avec le suivi de la formation. Elle ne devrait donc payer que 1 000 € d'indemnités de rupture.

- La société LinguaPro devra donc lui rembourser 1 000 € sur les 2 000 € déjà versés.

- Note aux correcteurs : la liste d'arguments n'est pas exhaustive. L'intégralité de ces arguments ne peut être attendue.

Économie**Proposition de corrigé****1. Commentez le tableau sur les prévisions d'évolution de la population de la France métropolitaine de 1950 à 2050. (1 point)**

Cette question vise à évaluer si le candidat est capable de :

*Interpréter des données économiques présentées sous différents supports (textes, tableaux, graphiques...);
Il est attendu des candidats une exploitation de l'annexe 4.*

Evolutions de la population en France métropolitaine :

- Baisse de la part relative des moins de 20 ans dans la population totale.
- Forte hausse de la part des plus de 65 ans (proportion multipliée par plus de 2) et une encore plus forte augmentation de la part relative des plus de 75 ans (proportion multipliée par plus de 4), cette proportion tend à fortement augmenter à partir de 2020
- A partir de 2020, les plus de 65 ans seront plus nombreux que les moins de 20 ans.

2. Distinguez la logique de l'assurance de la logique de l'assistance. Donnez un exemple pour chacune d'elle. (1 point)

Cette question vise à évaluer si le candidat est capable de :

*- Identifier les informations pertinentes dans un document écrit et à les mobiliser pour répondre aux questions posées.
Il est attendu des candidats une exploitation de l'annexe 1.*

Logique de l'assistance : principe de solidarité, les individus sont couverts en fonction de leurs besoins.

Exemples : RSA, CMU, allocations familiales.

Logique de l'assurance : les individus sont couverts en fonction des cotisations versées.

Exemples : sécurité sociale, assurance chômage.

3. Présentez les enjeux rencontrés par les branches famille et vieillesse de la sécurité sociale. (3 points)

On attend du candidat qu'il présente différents enjeux, sans forcément attendre qu'il les catégorise. Compte tenu de la diversité des enjeux sur cette question, on peut en attendre trois. La liste proposée ci-dessous n'est pas exhaustive et il convient de considérer tous les enjeux pertinents cités par le candidat et correctement illustrés.

Il est attendu des candidats un rapprochement entre les arguments et les données présents dans les annexes 2, 3, 4 et 5.

Des enjeux budgétaires :

1) Branche famille :

La politique familiale est l'une des plus touchées par les mesures d'économies, avec 700 millions d'euros programmées en 2015. (*annexe 2*)

2) Branche vieillesse :

Le solde de la branche vieillesse est négatif depuis 2005. En 2005, il présentait un solde de - 1,9 milliards d'euros pour atteindre un niveau record de -8,9 milliards en 2009. Il s'est légèrement réduit depuis 2010 sous l'effet de l'allongement de l'âge du départ à la retraite.

Des enjeux économiques :

1) Branche famille :

Le rôle du capital humain : une politique familiale concentrée sur les enfants les plus pauvres et sur la réduction des inégalités contribue au développement de ce capital humain et donc augmente la croissance à long terme. (*annexe 3*)

Le candidat peut faire appel à des connaissances personnelles. Par exemple : la politique familiale soutient la consommation en augmentant le revenu disponible des ménages modestes (ex : allocation de rentrée scolaire).

2) Branche vieillesse :

La « Silver économie »: les retraités ont un pouvoir d'achat important qui dynamise la consommation ; le développement de la branche dépendance crée des emplois, ce qui est propice à la réduction du chômage. (*annexe 3*)

Les enjeux sociétaux :

1) Branche famille : Réduction des inégalités : un enfant sur cinq vit dans une famille pauvre. (*annexe 2*)

Sur la base de ses connaissances personnelles, le candidat pourra évoquer la promotion de l'emploi féminin (égalité homme-femme dans l'emploi).

2) Branche vieillesse :

Engagement des seniors de plus 65 ans dans le bénévolat, facteur de bien-être collectif, à 51% contre 36% pour l'ensemble de la population, et dans les solidarités familiales (23 millions d'heure de garde accordées aux petits enfants, soit autant que celles assurées par les assistantes maternelles). (*annexe 4*)

4. Rédigez une argumentation qui vous permette de répondre à la question suivante (5 points) :

Les dépenses sociales consacrées à la famille et à la vieillesse constituent-elles une opportunité ou une contrainte pour la France ?

Cette question vise à évaluer si le candidat est capable de :

- Répondre à une question relative à un problème économique d'actualité de manière argumentée et organisée.

Pour argumenter sa réponse, l'élève pourra s'appuyer sur les annexes 1, 2, 3, 4 et 5, ainsi que sur ses connaissances.

Construction de l'argumentation	2 points
-Cohérence des arguments avec la question posée : les arguments doivent répondre au sujet	0,5
-Logique globale de l'argumentation : enchaînement des idées de manière cohérente	0,5
-Présentation d'un point de vue argumenté : présentation d'une réponse claire à la question posée en conclusion	1
Arguments et concepts	
3 points	
- Construction des arguments : affirmation, justification par les mécanismes économiques, et éventuellement illustration par un exemple <i>Au moins trois arguments sont attendus</i>	2
-Utilisation pertinente des concepts économiques : emploi pertinent des notions économiques et de la terminologie	1

Arguments :

Les arguments présentés par le candidat sont le fruit de déductions qu'il fait des informations contenues dans les annexes et sont issus de ses connaissances de cours. Il n'est pas attendu de phrase introductive ou conclusive. La position doit être exprimée tout au long de la réponse rédigée. Elle doit pouvoir être comprise à la lecture des arguments.

Axe 1 : Les dépenses sociales consacrées à la famille et à la vieillesse constituent une opportunité.

Les dépenses sociales liées au vieillissement de la population vont favoriser le développement de certains secteurs de l'économie :

- Augmentation du nombre de retraités => un réservoir croissant de

bénévoles pour les associations (*Annexe 3*).

- Nouveaux types de consommations et donc nouveaux besoins à satisfaire : la « Silver Economie » (*Annexe 3 ou connaissances personnelles du candidat*).
- Pour les plus de 75 ans, développement de nouveaux services à la personne pour accompagner la dépendance (*Annexe 3*).

Les dépenses sociales consacrées à la famille vont favoriser la réduction des inégalités et la croissance économique :

- Selon James Heckman l'investissement public concentré sur les enfants les plus modestes est le plus efficace et favorise donc la croissance économique (*Annexe 2*).
- Une natalité dynamique devrait contribuer à assurer le financement des prestations sociales (exemple : retraites). (*Connaissances personnelles du candidat*)
- Les allocations familiales s'inscrivent dans une politique de redistribution favorisant le pouvoir d'achat et la consommation. (*Connaissances personnelles du candidat*)

Axe 2 : Les dépenses sociales consacrées à la famille et à la vieillesse constituent une contrainte :

- Les déficits des organismes sociaux sont importants (exemple : vieillesse = 4.8 milliards en 2012. (*Annexe 5*).
- Ces déficits importants sont un facteur d'endettement de l'État. (*Connaissances personnelles du candidat*)
- La branche famille doit réaliser une économie de 700 millions d'euros en 2015 (*Annexe 1*) pour contribuer à la réduction des déficits publics.
- Le principe du financement par répartition fait reposer la charge des retraites sur les salaires des actifs. Plus cette charge est lourde et plus le pouvoir d'achat des actifs s'en trouve affecté, ce qui peut amener à une remise en cause du principe de solidarité intergénérationnelle. Une consommation en diminution réduit les recettes correspondantes du budget de l'Etat. (*Connaissances personnelles du candidat*)
- Les moyens consacrés à ces politiques sociales ne permettent pas de dégager de moyens pour d'autres politiques publiques. (*Connaissances personnelles du candidat*)